

# Sud - Education

Place Chauderon 5 – 1003 Lausanne – Tél. 021/ 351 22 50 – info@sud-vd.ch

Lausanne, le 8 novembre 2018

*Par courriel et courrier A*

Madame  
Cesla AMARELLE  
Conseillère d'Etat  
Cheffe du DFJC  
Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne

## **Examens d'admission au gymnase : suite des négociations**

Madame la Conseillère d'Etat,

Votre lettre du 4 octobre 2018 à propos des examens d'admission au gymnase nous est bien parvenue et nous vous en remercions.

Les décisions que vous nous communiquez par le courrier susmentionné évoquent un remaniement en deux temps et annoncent un allègement du travail des maître.sse.s impliqués dans lesdits examens.

Pour rappel, les revendications du personnel du Gymnase Auguste Piccard concernent en tout premier lieu le caractère volontaire de l'engagement des maître.sse.s afin d'éviter de surcharger des files et des personnes déjà très occupées par les cours et les examens ordinaires que doit organiser un gymnase.

Ces éléments liés à l'engagement volontaire sont très clairement exprimés dans les résolutions votées par les collègues dont vous avez connaissance. Pour ne citer que la dernière : « [l'Assemblée souhaite] qu'il soit établi au plus tôt par l'employeur qu'aucun-e maître-sse ne saurait être contraint-e à participer à ces examens et que seul-e-s des enseignant-e-s volontaires soient recruté-e-s. » (résolution du 11 juin 2018)

En septembre 2018, Monsieur Yvan Salzmann, directeur du gymnase Auguste Piccard, a clairement communiqué aux maître.sse.s de son établissement qu'il les laissait chacune et chacun se déterminer à ce propos. Il ajoutait qu'il ferait pour le surplus appel à des renforts extérieurs.

Confirmez-vous ces informations transmises au corps enseignant du gymnase Auguste Piccard par son directeur ? Le silence de votre courrier sur ce point nous interpelle.

Pour notre part, nous comprenons les propos de Monsieur Yvan Salzmann comme la suite logique de notre réunion du 15 juin au DFJC en présence du directeur général et de la CDGV représentée par MM. Jean-François Gruet et Yvan Salzmann.

A ce stade, force est de constater que bien des éléments de l'organisation des examens d'admission 2020 et suivants – que vous aviez nommés le « post-2019 » - restent dans le flou. Or, il a toujours été entendu que nous avions mandat pour les négocier, de même que les modifications du Règlement des gymnases que vous annoncez sans les préciser dans votre courrier. Après avoir été soumises aux syndicats, de telles modifications ont jusqu'ici été ultérieurement soumises aux conférences des maître.sse.s des établissements pour consultation. Nous nous réclamons de cette pratique.

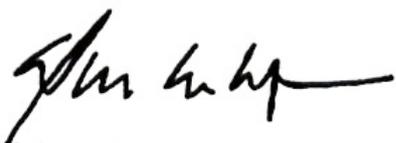
Nous considérons par conséquent que la négociation n'a pas à ce jour épuisé le thème des examens d'admission.

Puisque vous évoquez une prochaine rencontre dans votre lettre, nous nous permettons de vous rappeler que nous n'en avons pas encore la date, bien que le principe de négociations politiques entre vous et les syndicats soit fixé depuis des mois.

Enfin, comme vous le savez, notre organisation est extrêmement attachée à tout ce qui peut permettre aux jeunes de ce canton d'accéder aux études postobligatoires. Les possibilités offertes aux jeunes d'entrer au gymnase suite à la réussite d'examens d'admission nous sont chères. Nous ne partageons donc pas l'orientation que vous souhaitez donner à cette réforme en supprimant les examens d'admission en 2<sup>ème</sup> année de l'Ecole de maturité et de l'Ecole de culture générale.

Nous n'avons jamais mis en balance – voire en concurrence – les prestations aux élèves et les conditions de travail du personnel des gymnases vaudois (enseignant, administratif ou technique).

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat, l'expression de nos salutations respectueuses.



Gilles Pierrehumbert  
Président de la SVMS  
SUD Education



Françoise Emmanuelle Nicolet  
Présidente de l'AVMG  
SUD Education

Copies :            Monsieur Lionel Eperon, directeur général de la DGEP  
                          Conférences des directrices et directeurs des gymnases vaudois (CDGV), par son  
                          président, M. Frédéric Détraz  
                          SSP-Enseignement